PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE

2 octobre 2019

Communiqué

À la demande du conseil municipal, des modifications auront lieu à la jonction du chemin Grand rang et du boulevard Laurier afin de se conformer aux normes d'affichage de Transport Québec.

Un panneau lumineux au DEL alimenté en énergie solaire sera installé à l'intersection de ces 2 routes.

L'ancien panneau d'arrêt derrière les barres de signalisation a été retiré, celui-ci était inadéquat selon Transport Québec.

La municipalité déposera une demande de financement au fonds de la sécurité routière afin qu'une firme d'ingénierie puisse étudier cette intersection accidentogène.

La direction

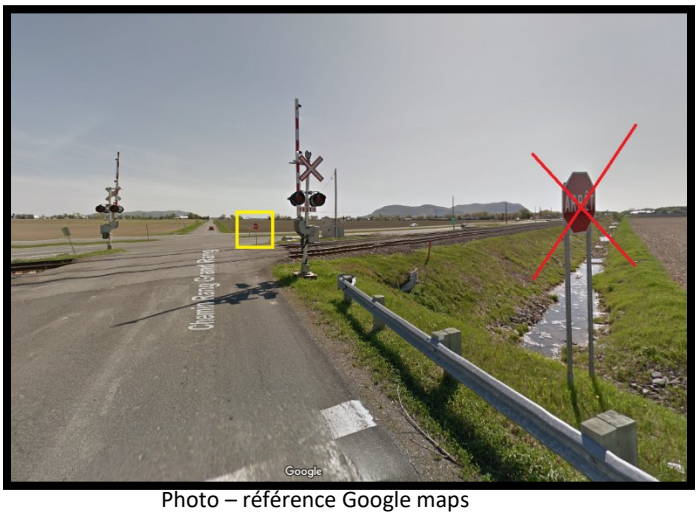

Photo – référence Google maps